

Honoraires Gérance Locative

(Ordonnance N° 86-1243 du 1er decembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence), et application de la loi ALUR

Locaux professionnels

HONORAIRES DE GESTION

Taux maximum : **5 % Hors Taxes** sur les sommes encaissées. hors assurances loyers impayés
Tarif dégressif et aménagé selon caractéristiques du dossier (quittancement, difficultés, éloignement...)

FRAIS RELATIFS A LA MISE EN PLACE DU BAIL

* Barème Honoraires d'Agence 10% du loyer Triennal

Habitation Libre ou Meublés

HONORAIRES DE GESTION

Taux maximum : **5 % Hors Taxes** sur les sommes encaissées. hors assurances loyers impayés
Tarif dégressif et aménagé selon caractéristiques du dossier (quittancement, difficultés, éloignement...)

FRAIS RELATIFS A LA MISE EN PLACE D'UN LOCATAIRE

- Bail d'habitation
Principe : frais partagés par moitié entre le bailleur et son locataire (application de la loi du 6 juillet 1989 modifiée par la loi du 21 juillet 1994)

CONFORMEMENT A LA LOI ALUR DU 26 MARS 2014

1/ Honoraires

Les frais d'état des lieux (Contractuel Entrée et Sortie) Sauf lorsqu'ils sont réalisés par voies d'huissier. Dans ce dernier cas ils sont appliqués selon leurs barèmes en vigueur au coût réel au frais du demandeur ou sur accord des deux parties en frais partagés.
les frais de rédaction d'acte les frais de constitution de dossier les frais de rédaction d'acte de bail .

Ces honoraires sont décomposés A Charge du propriétaire 50% et A Charge du locataire 50%

FRAIS DE RELANCE POUR NON PAIEMENT DES LOYERS OU DES CHARGES

1ère Relance 10€ TTC par mois de retard
2ème relance 20€ TTC par mois de retard

FRAIS BANCAIRES POUR CHEQUE IMPAYE 40€ TTC

FRAIS DE REJET DE PRELEVEMENT 40€ TTC

MISE EN CONFORMITE DES BAUX

à l'occasion de nouvelles dispositions légales ou réglementaires, ou établissement d'un avenant à bail d'habitation ou mixte.

AVENANT A BAIL POUR CHANGEMENT D'INTERVENANT AU CONTRAT OU MODIFICATION DES CONDITIONS DE LOCATION

A la charge exclusive du demandeur, forfait de 10 Euros HT/m² soit à titre indicatif

- 180 €HT et 216€ TTC pour un studio de 18m²
- 400 €HT et 480€ TTC pour un studio de 40m²
- 600 €HT et 720€ TTC pour un studio de 60m²
- 800 €HT et 880€ TTC pour toutes surfaces de 80m² et plus.

CONSTITUTION D'UN DOSSIER ANAH Application des honoraires de gestion calculés sur le montant de la subvention avec un forfait minimum de 200 Euros HT soit 220 € TTC

ASSISTANCE COMPTABLE PARTICULIERE A LA VACATION 100 Euros HT de l'heure soit 120 Euros TTC

S.A.S ECOBAT IMMO 85 Avenue Gabriel PERI 92240 MALAKOFF

Tel: 01.42.53.10.98 Fax : 01.42.53.99.73 Courriel: ecobat.immo@ecobat.fr



Garantie Financière: SO.CA.F 26 Avenue de SUFFREN 75015 PARIS

SYNDIC 1 430 000.00 €EUROS
GESTION LOCATIVE 130 000.00 €EUROS

Grille tarifaire indicative au 1er Janvier 2019

indication de plafonnement des frais d'état des lieux a 3€ TTC/m² de SH et 12€ selon la zone A bis IDF *

selon l'

	honoraires etudiants		Honoraires forfaitaires		€uros HT		€uros TTC		A charge locataire		A charge propriétaire	
	visite	HT	TTC	constitution dossier	TTC	rédaction de bail	TTC	Etat des lieux	TTC	TOTAL HT	TOTAL HT	TOTAL TTC
Studio et 1 piece (prix indicatif sur la base de 18 m²)	0,00	0,00	0,00	0,00	360,00	432,00	90,00	108,00	225,00	270,00	225,00	270,00
2 pieces (prix indicatif sur la base de 40m²)	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	960,00	200,00	240,00	500,00	600,00	500,00	600,00
3 pieces (prix indicatif sur la base de 60m²)	0,00	0,00	0,00	0,00	1200,00	1440,00	300,00	360,00	750,00	900,00	750,00	900,00
4 pieces (prix indicatif sur la base de 75m²)	0,00	0,00	0,00	0,00	1500,00	1800,00	375,00	450,00	937,50	1125,00	937,50	1125,00
5 pieces (prix indicatif sur la base de 90m²)	0,00	0,00	0,00	0,00	1800,00	2160,00	450,00	540,00	1125,00	1350,00	1125,00	1350,00
Pavillon 1 niveau (3 - 4 pieces) base 120m²	0,00	0,00	0,00	0,00	2400,00	2880,00	600,00	720,00	1500,00	1800,00	1500,00	1800,00
Pavillon 2 niveaux (5 - 6 pieces) base 160m²	0,00	0,00	0,00	0,00	3200,00	3840,00	800,00	960,00	2000,00	2400,00	2000,00	2400,00
Garages et boxes	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	360,00	75,00	90,00	187,50	225,00	187,50	225,00

NOUS CONSULTER POUR TOUT AUTRE CAS

* Zone A Bis : Paris : Paris Yvelines : Chatou, Le Chesnay, Croissy-sur-Seine, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Le Pecq, Rocquencourt, Saint-Germain-en-Laye, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Le Vésinet, Viroflay
Hauts-de-Seine : Antony, Asnières-sur-Seine, Bagneux, Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Chaville, Clamart, Clichy, Colombes, Courbevoie, Fontenay-aux-Roses, Garches, La Garenne-Colombes, Issy-les-Moulineaux, Levallois-Perret, Malakoff, Marnes-la-Coquette, Meudon, Montrouge, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Le Plessis-Robinson, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Sceaux, Sèvres, Suresnes, Vanves, Vaucresson, Ville-d'Avray
Seine-Saint-Denis : Aubervilliers, Bagnolet, Les Lilas, Montreuil, Neuilly-Plaisance, Pantin, Le Pré-Saint-Gervais, Le Raincy, Saint-Denis, Saint-Ouen, Villemomble
Val-de-Marne : Arcueil, Bry-sur-Marne, Cachan, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Gentilly, L'Haÿ-les-Roses, Ivry-sur-Seine, Joinville-le-Pont, Le Kremlin-Bicêtre, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Villejuif, Vincennes Val-d'Oise : Enghien-les-Bains